



Cabral Libii pense que le sort réservé aux marcheurs, lors des émeutes de la faim en 2008 était sans précédent, alors que Maurice Kamto occupait les fonctions de ministre délégué auprès du Minjustice.

Depuis trois semaines, les forces de l'ordre sont déployées autour de la résidence du président national du MRC, Maurice Kamto. Son parti avait lancé un appel à manifester contre le régime de Paul Biya le mardi 22 septembre. Mais, cette manifestation, violemment réprimée avait abouti à l'arrestation de quelques 600 personnes, dont certains cadres du parti comme Olivier Bibou Nisask et Alain Fogue.

En réaction à cette actualité qui défraie encore la chronique, Cabral Libii, écrit ce 14 octobre sur son compte Twitter. « **Le Pr Kamto ne peut être surpris par sa situation actuelle, parce que ce type d'abus et de brimades existent dans ce pays depuis bien longtemps, y compris quand il était au Ministère de la Justice** », a laissé entendre le président du parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN).

« Il y a une loi en vigueur au Cameroun que tout le monde connaît avec ses insuffisances. C'est que les manifestations publiques ne sont pas sous le régime de la déclaration du régime de l'autorisation. C'est une anomalie mais elle est toujours en vigueur. Mais ça ce n'est pas moi qui vais l'apprendre au professeur Kamto parce qu'il

est juriste et a été ministre de la justice à une période où des gens s'étaient autorisés à des marches. C'était en 2008. Et on sait le sort qui a été réservé aux marcheurs à Douala. D'ailleurs dans son passé, il souvent rappelé la légalité aux uns et aux autres. Quelqu'un lui rappelait dans un média il y a quelques jours les propos qu'il avait tenu en 2004 lorsqu'après l'élection présidentielle certains candidats déclarés vaincus voulaient s'organiser pour manifester, il avait fait une sortie dans un média où il leur rappelait que selon les termes de la loi, la parole du juge constitutionnel est une parole dogmatique comme celle du pape. Ces lois n'ont pas changé... Ce qui est étonnant, ce n'est pas qu'il y ait absence de solidarité quand ça concerne monsieur Kamto. Ce qui est étonnant, c'est qu'il n'y ait pas eu de solidarité quand ça concernait d'autres personnes. Je me souviens que lorsque la police m'avait assiégé à l'époque, les plus proches collaborateurs de celui qui est assigné en résidence aujourd'hui, je vous parle de son trésorier national, je vous parle de son conseiller en communication étaient montés au créneau pour dire que c'était bien fait pour moi, que je suis un pion, que je suis en train de jouer avec mes amis les policiers. Je ne de dirai pas que c'est bien fait pour l'opposition camerounaise. Mais je dirais que c'est bien fait pour ceux qui avait dit que c'est bien fait pour moi », avait déjà déclaré Cabral Libii face à ses partisans en France, il prenait alors part aux activités de la rentrée politique du PCRN.